

PRÉFACE



Sandra Brée apporte une contribution essentielle à la connaissance d'un sujet trop peu étudié, celui des comportements démographiques des citadins du XIX^e siècle. Paris, par son immensité humaine mais aussi documentaire, semblait décourager la recherche et constituait un défi que cette jeune chercheuse a su relever avec talent, patience et efficacité.

Si dès le XVIII^e siècle, certaines villes — en France tout au moins ainsi qu'à Genève — ont été caractérisées par une extrême anticipation en matière de contraception, il n'est pas sûr qu'il en ait été de même après 1800, et il faudra des analyses comparables à celle qu'apporte cet ouvrage pour y voir plus clair. Du reste, au départ de cette enquête, il n'était pas tout à fait évident que les Parisiens d'après 1789 aient été dans le sillage de leurs prédécesseurs du siècle des Lumières, plus antinatalistes que les paysans devenus tardivement malthusiens. Les villes où s'opéraient de grands changements sociaux, démographiques et économiques pouvaient aussi être des lieux de haute pression féconde comme ce fut le cas dans le Roubaix de Chantal Pétilion⁽¹⁾, où les indices de descendance étaient, au XIX^e siècle, très élevés. Mais cette cité de la France septentrionale est située dans un des pôles régionaux de résistance à l'érosion prématurée des descendance françaises, dans une zone d'immigration flamande prolifique, avec un contexte social particulièrement prolétarisé et aussi un milieu resté très fidèle à l'Église romaine.

Certes, au-delà des différences régionales, il n'était pas tout à fait insensé de faire l'hypothèse d'une évolution des comportements parisiens ayant été commandée par deux propensions opposées : d'un côté, une tendance à la modernisation, à l'individualisme, à la désacralisation des valeurs familiales ; de l'autre, un conservatisme populaire résultant de la prolétarianisation de la ville, de l'immigration massive liée à l'industrialisation qui aurait pu aboutir à une sorte d'inversion ou de stabilisation des comportements, ce qui semble être advenu dans la région bordelaise par exemple. À vrai dire, dès le départ, cette hypothèse paraissait improbable, à Sandra Brée et à moi-même, car j'avais démontré la vigoureuse anticipation contraceptive des Parisiens du XVIII^e siècle⁽²⁾.

(1) Chantal Pétilion, *La population de Roubaix : industrialisation, démographie et société, 1780-1880*, Villeneuve d'Asq, 2006.

(2) Jean-Pierre Bardet, « Acceptation et refus de la vie à Paris au XVIII^e siècle », *La vie, la mort, la foi, mélanges offerts à Pierre Chaunu*, Paris, Puf, 1993, p. 67-83.

Donner la priorité à l'étude de Paris, c'était aller vers un cas de figure extrême, caractérisé par l'immensité de la ville, par une très forte croissance, marqué aussi par la poursuite d'une tradition de mise en question des valeurs, de liberté d'esprit, de déchristianisation, de conflits.

Ainsi, le présent ouvrage conduit son lecteur vers un fascinant laboratoire démographique, dans un contexte social changeant et d'une très grande complexité. Un espace qui s'est brutalement modifié lorsque la ville a absorbé en 1860 une partie des communes qui l'entouraient, passant ainsi de 12 à 20 arrondissements. Il faut noter que l'auteur a su habilement inclure cette modification territoriale et mettre en avant les effets démographiques de cette intrusion banlieusarde dans le vieux territoire de la cité. Sur le fond, Sandra Brée ne s'est pas contentée de prendre en compte cette extension administrative, elle a voulu élargir encore son observatoire à la périphérie de la ville en observant ce qui se passait dans un large pourtour constitué de communes plus ou moins urbanisées, ce qui conduisait à une interrogation pertinente sur l'influence citadine et sur les différenciations sociales propres à cette zone intermédiaire entre ville et campagne. Le choix du territoire pris en considération est parfaitement calibré. Mais bien sûr, cette option d'extension ajoutait beaucoup à une lourde collecte documentaire de listes nominatives et de registres d'état civil. Ceux qui ont pratiqué cet exercice fastidieux apprécieront à son juste prix l'importance de l'investissement.

À propos des sources, il est à peine utile de rappeler l'irréalisme d'un recours à l'analyse nominative, impensable du fait de la destruction des registres d'état civil en 1871 et impossible à l'échelle d'une telle ville. Le choix d'une étude agrégative fondée sur les techniques mises au point par l'équipe de Princeton pour sa grande enquête européenne s'imposait à l'évidence. Encore fallait-il qu'elle fût possible sur le plan documentaire, ce qui impliquait de connaître les structures par âge et les états matrimoniaux des femmes, et de disposer aussi du nombre annuel des naissances légitimes et illégitimes de la ville, de ses subdivisions et des villages environnants. On retrouve rarement les indications croisées d'âge et d'états matrimoniaux dans les tableaux récapitulatifs des recensements. Il a donc fallu beaucoup de travail pour détecter et construire, au sein des archives urbaines ou nationales et de différentes publications officielles (souvent municipales), des tableaux cohérents et compatibles entre eux.

On peut évidemment mettre en question l'exactitude des mentions d'âge. C'est de bonne méthode. Dans le cas de Paris, il est difficile de dûment vérifier leur qualité : elles présentent sans doute des défauts, mais leur distribution est rassurante et dans un contexte de forte alphabétisation, leurs indications sont plus sûres que les reconstructions statistiques qu'on pourrait faire sur la base de distributions « attendues » parce que, en particulier à Paris où les flux migratoires ne sont pas vraiment faciles à cerner, il est tout à fait illusoire de justifier statistiquement ce qu'on « attend ». Du reste, Etienne van de Walle, dans sa publication sur la fécondité française du XIX^e siècle⁽³⁾, avait renoncé à faire le calcul concernant le département de la Seine ; il l'a introduit dans la publication globale à l'échelle de l'Europe, mais nous ne savons pas exactement sur quelle base. Une certaine expérience

(3) van de Walle E., 1986, « La fécondité française au XIX^e siècle. Dénatalité, l'antériorité française », *Communication*, 44, p. 35-45.

des listes nominatives permet à l'auteure du présent ouvrage d'affirmer que les mentions d'âge sont probablement plus exactes qu'on ne le dit parfois. Le vrai problème étant plutôt celui des omissions, celles de nouveau-nés en particulier.

De même, les décomptes des naissances publiés dans divers recueils posaient bien des problèmes. Comment distinguer la part des naissances des mères parisiennes mettant au monde dans les hôpitaux parisiens de celles des parturientes résidant en dehors des limites administratives de la ville? La réponse à cette question exigeait dans certains cas une vérification de terrain dans les registres des maisons d'accouchement.

Autre information indispensable pour pouvoir mener des analyses de différenciations spatiales, la connaissance de la résidence des Parisiennes qui accouchaient en dehors de chez elles, à l'hôpital ou chez des sages-femmes. Autre important problème : parmi les très nombreuses naissances illégitimes, combien étaient issues des femmes seules et combien étaient le fruit des concubinages? La question n'est pas anodine car les unions libres étaient nombreuses et souvent durables, et s'inscrivaient dans un contexte familial bien différent de celui de la fuite du géniteur ou des amours passagères. Et là aussi, les informations sont difficiles à cerner entre reconnaissance de paternité à la naissance ou ultérieure et légitimation lors du mariage parfois précédée d'une reconnaissance. Pour comptabiliser ces situations variées et variables dans le temps, Sandra Brée a fait preuve d'une grande dextérité et aussi d'un grand courage qui l'ont conduite dans certains cas à vérifier la légitimité des nouveau-nés jusque dans les registres d'état civil de la banlieue. Il faut saluer ici son habileté dans le maniement de cette documentation éclatée et l'immense effort de dépouillement qui l'accompagne.

Au total, Paris s'affirme comme un pôle contraceptif particulièrement anticipateur de 1817 à 1901, avec un déclin de la fécondité légitime de près de 40 % tandis que la fécondité illégitime tend, elle, à se réduire en restant très supérieure à la moyenne nationale. La banlieue présente une situation intermédiaire entre Paris et le reste de la France. C'est là un résultat important, même s'il pouvait être attendu.

Il importait évidemment d'entrer dans le détail des différentes catégories d'ordre démographique, social ou culturel. Pour y parvenir, en l'absence d'informations nominatives précises, Sandra Brée a su établir des corrélations entre les variables disponibles et une cartographie par arrondissement ou quartier. Elle aboutit à des conclusions intéressantes sur le poids des divers paramètres. Ces observations confirment l'avance des quartiers aisés dans le déclin de la fécondité et permettent d'examiner les différenciations sociales ou culturelles à partir de la géographie de la fécondité.

Paris est bien au cœur de la révolution contraceptive des Français. Au cours du XVIII^e siècle, une déroute équivalente à celle qui vient d'être observée au siècle suivant avait abouti à compenser l'hyper-fécondité des couples recourant majoritairement à la mise en nourrice des enfants⁽⁴⁾, mais à ce moment les descendance restaient encore abondantes. Le déclin du XIX^e siècle conduit les citadins à être

(4) On sait que l'allaitement maternel réduit statistiquement les probabilités de grossesse. Les femmes urbaines étaient donc plus fécondes que les rurales qui allaitaient leurs enfants avant le recours massif à la contraception.

vraiment moins féconds que les paysans, pourtant désormais eux-mêmes très adonnés au contrôle des naissances.

Ainsi, cet ouvrage important ouvre des perspectives novatrices pour une histoire comparée des comportements. Il invite à une réflexion sur les origines de l'anticipation des Français dans la réduction des naissances et sur leur émancipation précoce. Il incite aussi à aller plus loin dans l'explication et dans l'histoire de la perception du changement par les contemporains dans ce qu'ils ont pu attribuer à Paris, conçu comme un modèle anticipateur. C'est bien là ce qui définit une référence majeure.

Jean-Pierre Bardet
Professeur d'Histoire émérite
Centre Roland Mousnier
Université Paris-Sorbonne